

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-502

présenté par
M. Terrasse

ARTICLE 67**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

À l'alinéa 18, substituer au mot :

« Au »

les mots :

« Aux première et deuxième phrases du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.